

Strasbourg.eu
eurométropole

**Réalisation de « structures carnavalesques »
pour le défilé du carnaval de Strasbourg**

CONTEXTE :

Depuis toujours, le carnaval est l'un des rites accompagnant l'arrivée du printemps pour chasser l'hiver. Le Carnaval de Strasbourg est traditionnellement le dernier de la région. Proche de l'équinoxe, il est à la jonction entre la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours. C'est aussi le **premier évènement qui permet aux strasbourgeois de se réunir sur l'espace public**. Pour chasser les températures froides et sa météo hivernale, le carnaval de Strasbourg est **un moment festif qui permet aux participants de sortir, faire du bruit et profiter de la convivialité ambiante**.

Depuis plusieurs années, des « bidulos », des engins mobiles qui roulent, qui tournent et qui volent ont pris place dans le défilé du carnaval de Strasbourg.

Pour cette nouvelle édition qui se déroulera le dimanche 24 mars 2024, la Ville de Strasbourg souhaite renouveler cette offre en proposant de nouvelles structures carnavalesques réalisées prioritairement à partir de différents types de vélo ou pièces de vélo.

ENJEUX & OBJECTIFS :

Le carnaval de Strasbourg est un moment attendu de tous. Il s'agit de la sortie de l'hiver, du retour des beaux jours et surtout de moments de partages, de retrouvailles sur l'espace public. Le temps d'un dimanche, les rues de la Ville de Strasbourg se parent de couleurs festives grâce à des groupes costumés et de musiques entraînant qui font rêver petits et grands enfants.

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Strasbourg souhaite faire de cette cavalcade un moment familial et festif sous la forme d'une déambulation colorée et rythmée.

Les objectifs de cette édition sont :

- Générer un moment collectif festif ;
- Susciter l'imaginaire ;
- Créer de l'émotion ;
- Faire participer les strasbourgeois au défilé.

NATURE DES PROPOSITIONS ATTENDUES:

Les « structures carnavalesques » rythmeront le cortège et proposeront une dynamique entraînante. C'est pourquoi nous attendons la réalisation de 3 « structures grand format » et de 4 « structures petit format ». Ces structures devront être réalisées à partir de vélos sous différentes formes. Elles devront, dans la mesure du possible, être composées d'objets recyclés, réemployés.

L'une de ces « structures carnavalesques » sera placée en amont du défilé et aura pour vocation d'être participative. Les strasbourgeois pourront y ajouter un ruban, une carte comme ou tout autre élément.

Ces « structures carnavalesques » devront susciter la curiosité, l'émerveillement et jouer avec le public. C'est pourquoi nous attendons des propositions visuelles et colorées qui vont contribuer à faire de ce rendez-vous un moment de fête et de partage, tout en y développant l'imaginaire, la rêverie et l'humour.

Ces structures seront dirigées par le prestataire et son équipe lors du défilé du carnaval.

Les structures réalisées devront être adaptées à l'espace public, elles devront également prendre en compte les éléments urbains (potelets, virages...) présents sur le parcours du défilé. Les structures carnavalesques devront également être maniables afin de permettre le bon déroulement de l'avancé du défilé.

La proposition générale pourra comprendre :

- Tout ce qui roule de manière non motorisée (vélo en priorité, mais également trotinette par exemple).
- Tout ce qui donne du rythme en musique (sonorisation autonome à la charge de l'association).
- Tout objet aérien ou volant qui prend de la hauteur.
- Tout ce qui découle du recyclage, du ré-emploi ou du détournement.
- Tout ce qui rentre dans la thématique « **On se secoue et on chasse l'hiver !** ».

Nous privilégierons les actions proposant une interaction avec le public, sous toutes ses formes, pour permettre au public de voyager dans un monde imaginaire le temps d'un après-midi.

MODALITES PRATIQUES :

Date, lieu et heures :

Le défilé du Carnaval 2024 se déroulera **le 24 mars 2024 dans l'après-midi** et passera par plusieurs rues du centre-ville (environ 2km).

Budget :

Le budget affecté au présent marché est de **24 999 € TTC** maximum.

Dossier de candidature

La réponse à ce marché se fait uniquement par retour d'un dossier de présentation qui devra être envoyé à la collectivité au format électronique (PDF) et en langue française, comprenant :

- Le descriptif détaillé avec visuels, nombre de participants et conditions techniques de réalisation pour s'assurer de la solidité et de la conformité des projets d'engins roulants ou volants, qui devront être soumis à contrôle à la Direction Evènements et Vie Associative avant d'être autorisés à circuler sur l'espace public ;
- Le devis détaillé
- **La liste des partenaires associatifs ou autres** avec lesquels le porteur de projet souhaiterait présenter son projet et réaliser la prestation ;
- Tout document utile pour la bonne compréhension du projet.

ENGAGEMENTS DE LA VILLE :

- En sus du budget mentionné ci-dessus, la Ville de Strasbourg prend à sa charge

- La sécurisation du cortège dans sa globalité
- Le gardiennage en amont de l'évènement ;
- Le prêt d'un local pour la réalisation des structures (environ 50m²);
- Le transport aller et retour des structures entre le local mentionné ci-dessus et le site de départ du cortège ;
- La mise en place d'une campagne de communication via le service Communication de la Ville ;
- L'achat des confettis et des bonbons à distribuer aux strasbourgeois le jour du carnaval ;
- La prise en charge du repas des participants au défilé (nombre de repas à confirmer 15 jours avant l'évènement).

Engagements du porteur de projet :

Les prestations comprennent la mise en œuvre et la production du projet ainsi que les actions suivantes :

- Le personnel nécessaire et suffisant à l'organisation des moyens mis à disposition, et leurs mises en œuvres ;
- La gestion des bénévoles et le suivi des bénévoles en amont et lors du défilé ;
- Le matériel nécessaire au bon déroulement de la prestation ;
- La participation aux réunions de coordination et de mise au point avec le service référent de la Ville ;
- Les assurances adéquates
- Transmission des coordonnées des participants au cortège (8 mars 2024 au plus tard).

Sécurité / Situation sanitaire

Les prestataires s'engagent à instruire les personnels, placés sous leur autorité et travaillant sur site, des précautions à prendre pour assurer leur propre sécurité et celle des autres personnes présentes ; à cet effet, les informations et instructions leur seront données en ce qui concerne notamment les conditions de circulation et les dispositions à prendre en cas d'accident et de sinistre.

Cession des droits :

Le prestataire s'engage à donner l'ensemble des droits des structures carnavalesques réalisées dans le cadre du carnaval 2024 à la Ville de Strasbourg.

Calendrier de l'appel à projet :

La Ville de Strasbourg a le souci d'assurer la transparence et l'équité tout au long de ce présent appel à projets. Celui-ci se déroule en 3 étapes :

- **1^{ère} étape** : publication et diffusion de l'appel à projets en vue d'un dépôt des offres jusqu'au **21/02/2024 à 00h00 (Heure de Paris)** par mail en précisant en objet : « **APPEL À PROJETS – Programmation Carnaval 2024** » à : vanessa.baltzer@strasbourg.eu

- **2^{ème} étape** : sélection par la Ville de Strasbourg sur la base de l'ensemble des critères cités et sur la bonne cohérence du cortège le **mardi 27 février 2024**.
- **3^{ème} étape** : contractualisation par la conclusion d'une convention, via la signature du devis fourni, avec les prestataires dont l'offre aura été retenue. Le paiement de la prestation aura lieu après la réalisation de celle-ci, sur la base d'une facture, saisie dans le logiciel Chorus Pro.